

ACCUEIL

Écrit par Administrator

Jeudi, 15 Octobre 2009 10:27 - Mis à jour Vendredi, 28 Janvier 2011 11:21

Sage-femme diplômée d'état de l'école de Lyon, installée en cabinet libérale.

Le cabinet se trouve au 12 avenue Maréchal de Vaux 43200 YSSINGEAUX

Pour me joindre, privilégier mon mail SVP :

// maisonneuve.muriel@yahoo.fr

Mon téléphone : 06 67 58 53 13

Vous pouvez consulter votre sage-femme libérale librement, sans passer par votre médecin référent, dans le cadre d'une grossesse physiologique c'est-à-dire s'il n'y a pas de pathologie initiale.

Dès la fin de ses études, la sage-femme, étant une profession médicale règlementée, est capable de réaliser la prise en charge, la surveillance et l'information nécessaire au couple et à leur futur enfant et ce, durant les différentes étapes de la grossesse. Il lui est également permis de procéder, sous sa propre responsabilité, aux accouchements normaux (c'est-à-dire pour lesquels tout élément anormal aura été exclu). La sage-femme se doit de détecter si la grossesse et l'accouchement sont à risques et s'ils nécessitent l'intervention d'un gynécologue. De plus, la sage-femme a le droit de prescription.

ACCUEIL

Écrit par Administrator

Jeudi, 15 Octobre 2009 10:27 - Mis à jour Vendredi, 28 Janvier 2011 11:21

Bonne visite et à bientôt.